



Postes, salaires, conditions de travail : Les revendications demeurent !

Depuis le début de l'année se déroulent dans les départements de nombreuses grèves, manifestations, rassemblements... sur la question des postes. Les personnels se mobilisent, souvent avec les parents d'élèves, contre les fermetures de classes, pour les ouvertures nécessaires, contre les pertes d'heures dans les établissements.

Les organisations syndicales FNEC FP-FO, CGT Educ'Action, SNALC et Sud Education soutiennent toutes ces mobilisations. Elles exigent du ministre l'arrêt des suppressions de postes dans le 2^d degré. Dans le 1^{er} degré, les décisions de fermetures de classes et d'écoles, aux conséquences graves notamment dans les zones rurales sous couvert du Contrat de Ruralité, ne doivent plus servir de variable d'ajustement budgétaire. Il faut des créations de postes en nombre suffisant pour répondre à tous les besoins.

Par ailleurs, si le manque de remplaçant-e-s existe depuis des années, il est aggravé par les conséquences de la crise sanitaire que nous traversons. Ainsi, il est plus que jamais nécessaire de recruter les candidat-e-s aux concours inscrit-e-s sur les listes complémentaires. Il est en particulier inacceptable que les contractuel-l-es professeurs des écoles et AED « Covid » recruté-e-s il y a 3 mois ne soient pas réemployé-e-s jusqu'à la fin de l'année scolaire et qu'une perspective d'intégration dans la Fonction publique ne leur soit pas offerte.

Dans les mobilisations, s'exprime aussi la colère des personnels les plus précaires de l'Education Nationale, les AESH et les AED qui, plus que jamais exigent une amélioration de leurs conditions de travail et de rémunération, exigence également portée par nos organisations syndicales.

Le ministre a publié les conclusions des ateliers du Grenelle de l'Education qui contient des mesures inacceptables. L'Ecole et les personnels n'ont pas besoin d'une opération de communication, par ailleurs lourde de menaces sur les statuts et les conditions de travail : ils veulent de véritables mesures de revalorisation. Cela passe par une programmation pluriannuelle intégrant le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat et une véritable augmentation des salaires pour tous les personnels sans contreparties.

Nos organisations appellent les personnels à renforcer les mobilisations en cours, à multiplier les réunions syndicales et les prises de position et les motions en conseil d'école, en conseil d'administration, en faveur des revendications et d'une politique ambitieuse pour le service public d'Education.

Elles décident de se revoir à l'issue des congés d'hiver.

à Montreuil, le 16 février 2021